

Les Chiffres **CLÉS** de la **VIE** **ASSOCIATIVE**



Avec cette édition des chiffres clés de la vie associative 2019, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), qui porte le service statistique ministériel chargé de la jeunesse, de la vie associative et du sport, rend accessible un ensemble d'indicateurs de référence sur les questions de vie associative.

Ce recueil est le fruit d'une collaboration avec l'ensemble des producteurs de données sur la vie associative, issus de la statistique publique mais aussi de la recherche et du secteur associatif lui-même. Après une première description du tissu associatif (nombre et créations d'associations), cette publication propose au grand public un portrait des principales dimensions de la vie associative : gouvernance, emploi, bénévolat, adhérents, budget et dons.

SOMMAIRE

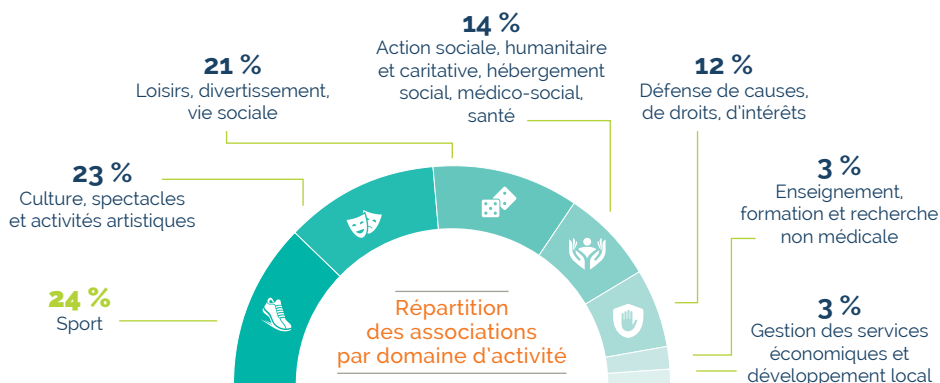
Nombre d'associations	// p 4
Créations d'associations	// p 8
Gouvernance des associations	// p 10
Emploi et masse salariale	// p 12
Bénévolat	// p 18
Adhérents	// p 24
Budget	// p 28
Dons aux associations	// p 30

NOMBRE D'ASSOCIATIONS

NOMBRE D'ASSOCIATIONS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

En 2017,
on compte **1,5** million d'associations.

24 % des associations relèvent du domaine du sport, **23 %** de la culture et des spectacles et **21 %** des loisirs.



Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2017.
Champ : France entière.

PRÉCISIONS

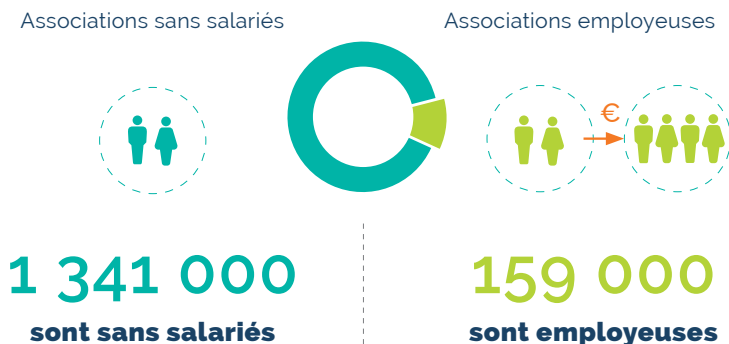
Le nombre d'associations est connu par des enquêtes auprès de celles-ci, qu'il s'agisse de l'enquête Associations de l'INSEE de 2014 ou des enquêtes Paysage associatif du CNRS-Centre d'Économie de la Sorbonne de 2005, 2011 et 2017. Le nombre d'établissements associatifs ne doit pas être confondu avec le nombre d'associations, une association pouvant avoir plusieurs établissements.

Le Répertoire national des associations (RNA) ne peut être utilisé pour dénombrer les associations actives. En effet, elles ne sont pas tenues de déclarer leur fin d'activité. Ainsi, le RNA contient des associations non actives, qu'elles soient dissoutes ou en veille.

Le classement en domaines d'activité :

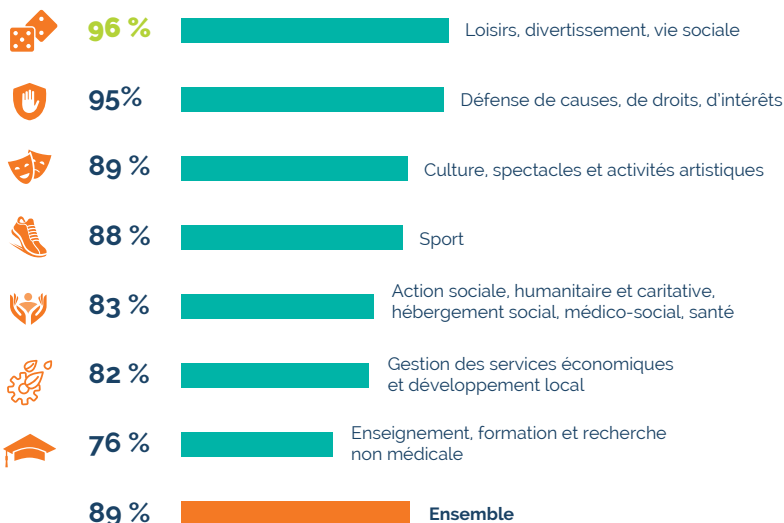
Qu'il s'agisse de l'enquête Associations de l'INSEE ou des enquêtes Paysage associatif, les associations enquêtées choisissent une ou plusieurs activités parmi une liste qui en contient plus d'une cinquantaine (53 pour les enquêtes CNRS et 65 pour l'enquête INSEE) et les ordonnent en activité principale et éventuellement activités secondaires. Ces activités sont ensuite regroupées par « grand domaine » (7 pour les enquêtes CNRS et 10 pour l'enquête INSEE).

NOMBRE D'ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES OU SANS SALARIÉS



Les associations des domaines « Loisirs » ou « Défense de causes, de droits, d'intérêts » n'emploient le plus souvent pas de salarié.

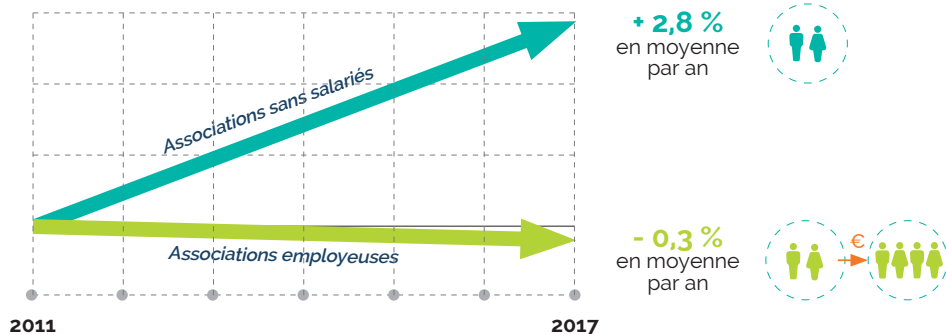
Part des associations sans salariés par domaine d'activité (en%)



Entre 2011 et 2017,

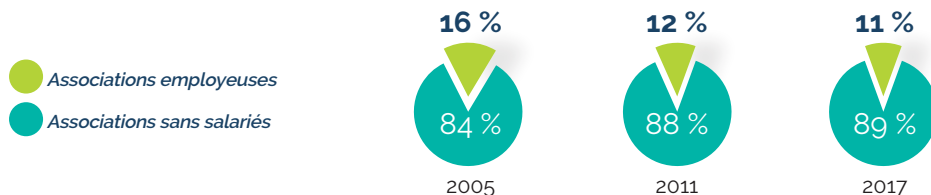
le nombre total d'associations augmente en moyenne de **2,4 %** par an.

Cette **augmentation** est portée par les **associations sans salariés**, alors que le nombre d'associations **employeuses** est **stable**.



Ainsi la part des associations **employeuses** diminue.

Part des associations employeuses en 2005, 2011 et 2017

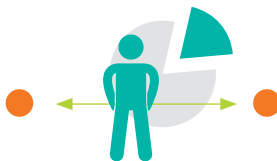


Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2011 et 2017.
Champ : France entière.

LA PLURIACTIVITÉ

En 2014,

20 % des associations déclarent des activités dans deux domaines différents.



Principales combinaisons d'activités (en %)

Sport    Loisirs

Loisirs    Défenses des droits, des causes et des intérêts

Enseignement, formation, recherche    Sport

Spectacle    Loisirs

Culture    Spectacle

Loisirs    Culture

Enseignement, formation, recherche    Défenses des droits, des causes et des intérêts

Défenses des droits, des causes et des intérêts    Action sociale, humanitaire et caritative

Source : INSEE, enquête Associations 2014.

Champ : France entière.

Lecture : 2 % des associations déclarent des activités à la fois du domaine du sport et du domaine des loisirs.

CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

NOMBRE D'ASSOCIATIONS CRÉÉES

Entre 2011 et 2017, en moyenne par an

70 400

nouvelles associations sont créées...



**... mais dans le même temps
36 400 sont supprimées*.**



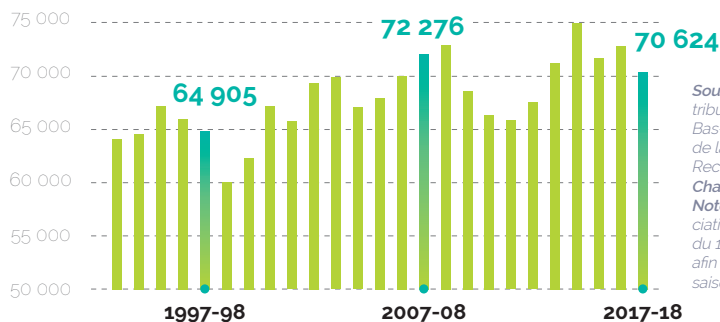
* : estimation INJEP-MEDES basée sur le nombre d'associations en activité entre 2011 et 2017 et le nombre de créations sur la période.

PRÉCISIONS

Les créations d'associations sont gérées par les greffes des associations qui alimentent le RNA (Répertoire National des Associations). Il ne comprend pas les associations relevant du droit local en Alsace-Moselle, dont le greffe est assuré depuis 2005 par les 16 tribunaux d'instance des départements de Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Le nombre de suppressions d'associations est estimé en comparant la différence entre les nombres d'associations en 2011 et en 2017 et le nombre de créations sur la période.

Le nombre de créations ralentit depuis fin 2014.

Évolution du nombre de créations d'associations

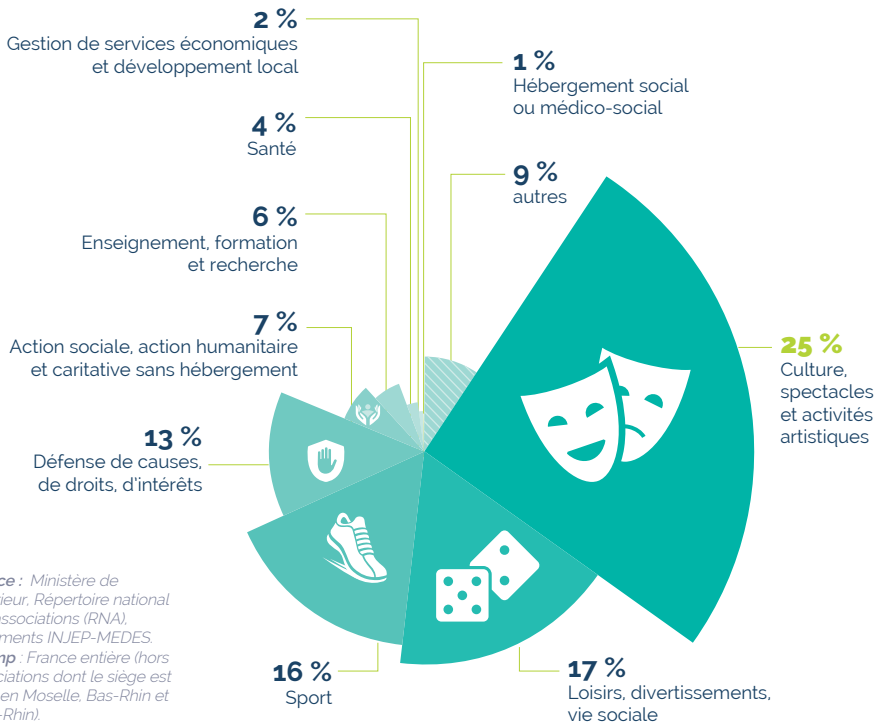


Source : Journal officiel et tribunaux d'instance du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, traitement Recherches et Solidarités
Champ : France entière.
Note : les créations d'associations sont comptabilisées du 1^{er} septembre au 31 août afin de tenir compte de la saisonnalité des créations.

CRÉATIONS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

En 2017,

le quart des associations créées relèvent du domaine « **Culture, spectacles et activités artistiques** ».



Source : Ministère de l'intérieur, Répertoire national des associations (RNA), traitements INJEP-MEDES.
Champ : France entière (hors associations dont le siège est situé en Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin).

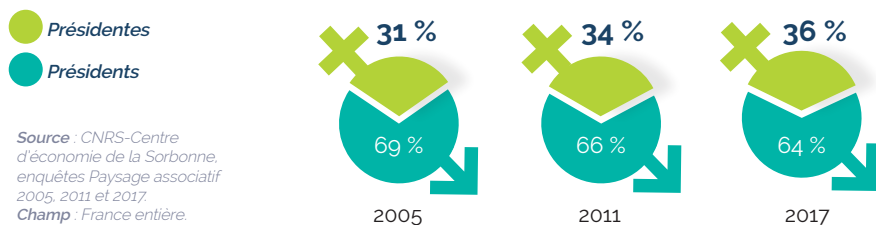
LA GOUVERNANCE

des ASSOCIATIONS

PRÉSIDENTE D'ASSOCIATION SELON LE SEXE

La féminisation des présidences augmente, mais à un rythme lent.

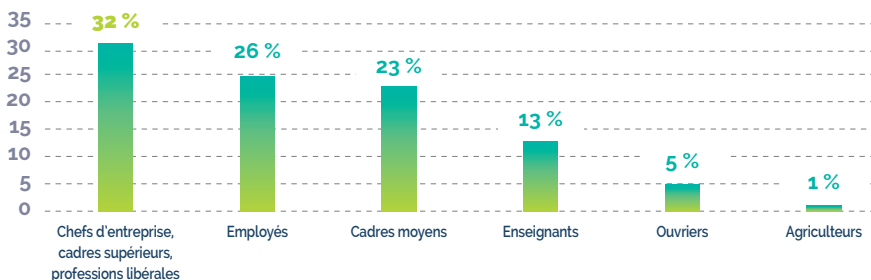
Présidence des associations selon le sexe



PRÉSIDENTE D'ASSOCIATION SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Près du **tiers** des présidents d'association sont des **chefs d'entreprise, cadres supérieurs ou professions libérales** et un **quart** sont des **employés**.

Présidence des associations selon la catégorie socioprofessionnelle

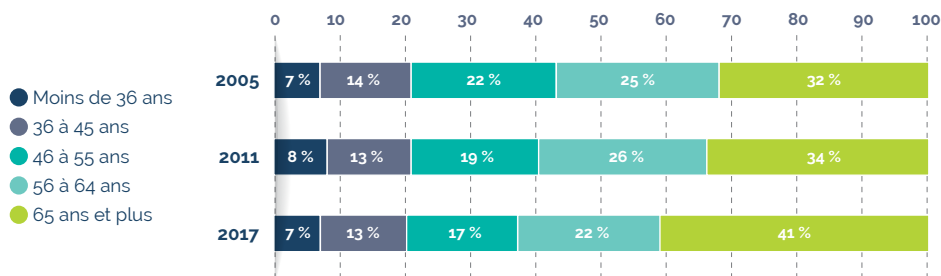


Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2017.
Champ : France entière

PRÉSIDENTE D'ASSOCIATION SELON L'ÂGE

Le poids élevé des **séniors** parmi les présidents d'association s'accroît au fil des années.

Répartition par âge des président(e)s d'association



Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2005, 2011 et 2017

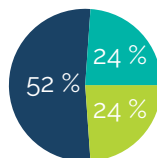
Champ : France entière

ANCIENNETÉ DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATION

La moitié des dirigeants d'association ont moins de 5 ans d'ancienneté dans leur fonction.

Répartition par ancienneté des dirigeant(e)s d'association

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 9 ans
- Plus de 10 ans



Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2017

Champ : France entière

EMPLOI

et MASSE SALARIALE

EFFECTIF SALARIÉ

Au 31 décembre 2017,

on dénombre **1,8 million** de salariés
dans les associations.

... soit près d'un salarié
du secteur privé sur dix (9,7 %).



En moyenne, on compte **11 salariés**
par établissement associatif employeur.



54 % des établissements employeurs
associatifs ont **1 ou 2 salariés**.



Source : ACOSS-URSSAF, MSA, traitements Recherche & Solidarités.
Champ : France entière.

PRÉCISIONS

L'emploi peut se mesurer en **nombre de personnes** ayant travaillé, même pendant une durée limitée. Il est également possible de mesurer l'**emploi en équivalent temps plein (EQTP)**. Le nombre de salariés en équivalent temps plein est estimé en divisant le nombre total d'heures rémunérées des salariés par le volume d'heures rémunérées annuel théorique de 1 820 heures, soit 35 heures de travail par semaine pendant l'année. Tout comme les entreprises privées, les associations peuvent avoir plusieurs **établissements** locaux. La **masse salariale** est le cumul des rémunérations brutes des salariés (hors cotisations patronales). Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice.

Pour **1,7 million** de salariés associatifs, il s'agit de leur **emploi principal**, soit 92 % de l'emploi associatif total.



Source : INSEE, enquête Emploi en continu 2017.

Champ : France entière.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

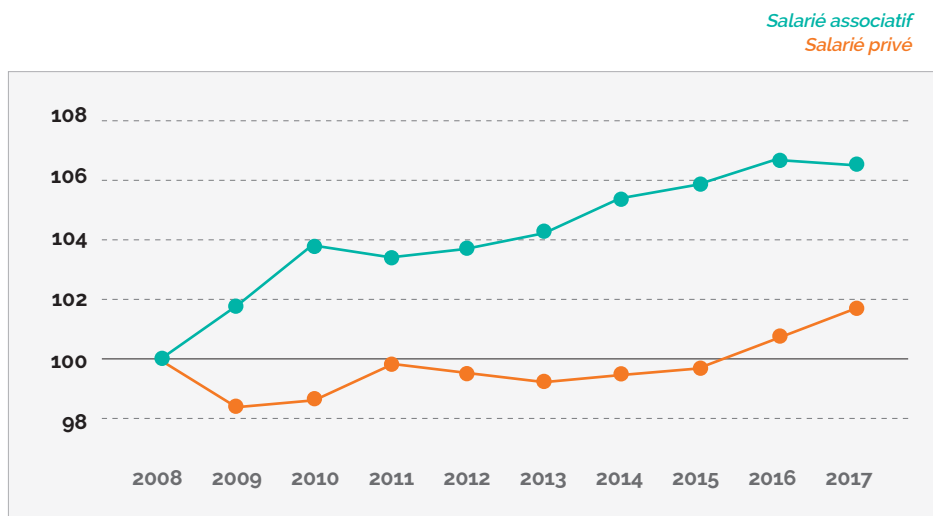
Entre 2011 et 2017,



les effectifs salariés ont augmenté de **0,5 %** par an en moyenne.

L'emploi associatif est plus dynamique que l'ensemble de l'emploi salarié privé depuis 2008.

Évolution de l'emploi salarié associatif et de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)



Source : ACOSS-URSSAF, MSA, traitements Recherches et Solidarités.

Champ : France entière.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI SALARIÉ ASSOCIATIF

En 2017,

le domaine de l'action sociale, humanitaire et caritative regroupe 30 % de l'emploi salarié associatif (emploi principal).

Répartition de l'emploi salarié associatif (emploi principal) par domaine d'activité (en %)



36 % des salariés associatifs travaillent à temps partiel.



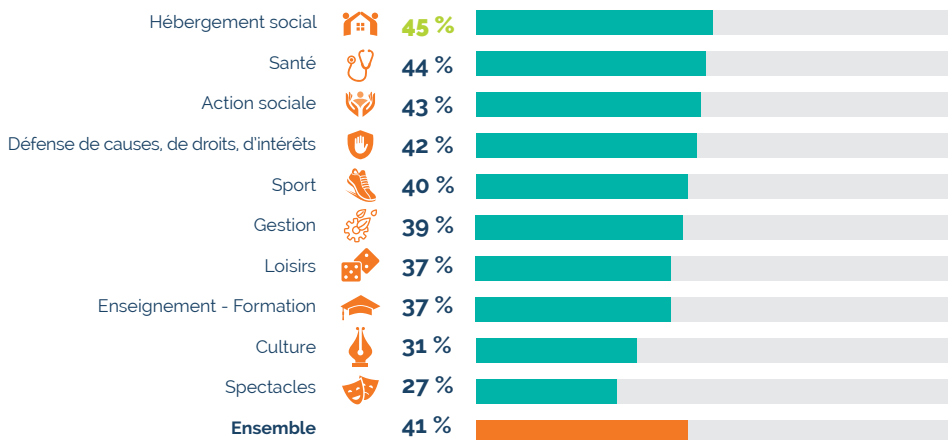
41 % des salariés des associations (emploi principal) sont en **CDI**, ils sont **42 %** en **CDD**, soit deux fois plus que l'ensemble des salariés.

Source : INSEE, Enquête Emploi en continu 2017, traitements INJEP-MEDES

Champ : personnes de 15 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France entière.

Un quart des salariés du domaine des **spectacles** sont en **CDI**, alors qu'ils sont **45 %** dans le domaine de l'**hébergement social**.

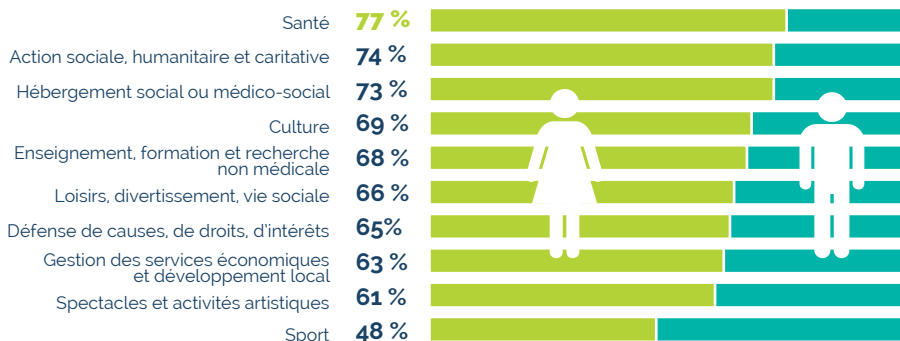
Part des salariés en CDI (emploi principal) par domaine d'activité (en %)



70 % des salariés associatifs sont **des femmes**

contre 50 % pour l'ensemble des salariés.

Part des femmes parmi les salariés associatifs (emploi principal) par domaine d'activité (en %)



Source : INSEE, Enquête Emploi en continu 2017, traitements INJEP-MEDES.

Champ : personnes de 15 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France entière.

CONTRATS AIDÉS

Fin 2017,

87 000 bénéficiaires de contrats aidés

étaient employés dans les associations et fondations,

soit plus du tiers de l'ensemble des contrats aidés du secteur non marchand.



Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans les associations a diminué de 43 000 au cours de l'année 2017.

Nombre de bénéficiaires par type de contrats aidés en 2016 et 2017 dans les associations et fondations



Source : Agence de Services et de Paiement ; traitement Dares.

Champ : France entière, secteur non marchand.

PRÉCISIONS

Le **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)** est un contrat dans le secteur non marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'insertion. À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).

L'**Emploi d'Avenir (EAv)** est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Plus aucune entrée en emplois d'avenir n'est possible à compter du 1er janvier 2018. Les contrats en cours iront à leur terme.

MASSE SALARIALE ET SALAIRE MOYEN

En 2017,



la **masse salariale** brute versée aux salariés associatifs est de **39,3 milliards d'euros**.

Elle représente **7 %** de la masse salariale du secteur privé.

Le **salaire annuel moyen brut** des salariés associatifs est de **21 300 euros**.

Source : ACOSS-URSSAF, MSA, traitements Recherches et Solidarités.
Champ : France entière.

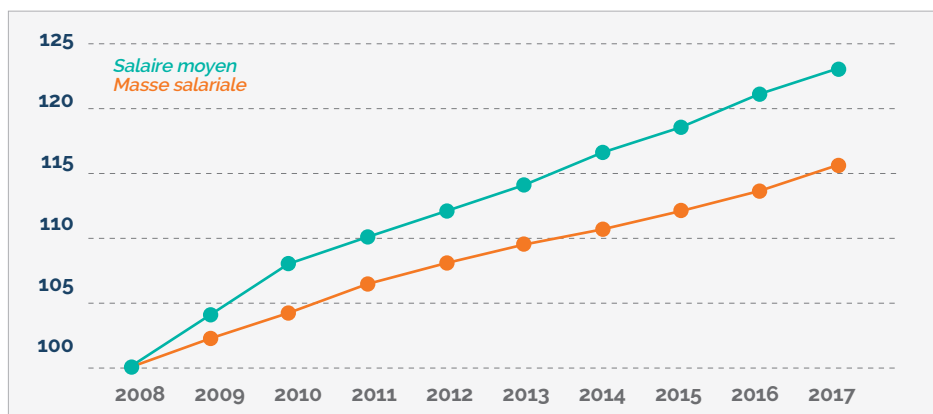
Entre 2008 et 2017, en moyenne par an



la **masse salariale brute des associations** augmente de **2,3 %**.

Le **salaire annuel moyen brut** des salariés associatifs augmente de **1,6 %**.

Évolution comparée des effectifs salariés et du salaire moyen (base 100 en 2008)



Source : ACOSS-URSSAF, MSA, traitement Recherches et Solidarités.
Champ : France entière

BÉNÉVOLAT

LA DIFFICILE MESURE DU NOMBRE DE BÉNÉVOLES

Selon la manière dont sont posées les questions et selon le nombre de questions utilisées dans les enquêtes, les personnes interrogées qui se déclarent bénévoles sont plus ou moins nombreuses.

Enquête « Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie de l'INSEE » (SRCV)

Ménages ordinaires, personnes de 16 ans ou plus.

Au cours des douze derniers mois vous est-il arrivé **en tant que bénévole** de travailler sans être rémunéré(e) ou de rendre des services **dans le cadre d'une association** ou d'un autre organisme (groupement de personnes qui n'est pas structuré en associations), que vous en soyez membre ou non ?



11,4 millions de bénévoles en 2016.

(en associations et autres organismes)

Enquête de France Bénévolat

Ménages ordinaires, personnes de 15 ans ou plus.

Vous arrive-t-il de donner du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de votre famille (ascendants, enfants, petits-enfants...) ? - Hors associations religieuses, politiques et syndicales.

13 millions de bénévoles en 2016.

(uniquement en associations).

Enquête du Centre de recherche sur les associations (CRA) de 2017

Ménages ordinaires, personnes de 18 ans ou plus.

**Pour les adhérents
à au moins une association**

Au cours des douze derniers mois, dans cette association ou ces associations dont vous êtes membre, vous est-il arrivé de travailler ou de réaliser des tâches sans être rémunéré ou de rendre des services **en tant que bénévole**, que ce soit de manière régulière ou plus rarement...?

Pour tous les enquêtés

Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de rendre des services **en tant que bénévole**, de travailler ou de réaliser des tâches volontairement sans être rémunéré, pour une association dont vous n'êtes pas membre ou pour un organisme d'une autre nature que vous en soyez membre ou pas ?

22 millions de bénévoles en 2017;

(en associations et autres organismes).

dont 20,5 millions en associations.

Moins de
18 heures
par an



6,4 millions

Entre
18 et 90 heures
par an



6,8 millions

Plus de
90 heures
par an



7,3 millions

14,1 millions

PRÉCISIONS

La loi ne définit pas juridiquement le **bénévolat** et c'est ce qui explique sa particulière souplesse. Cependant, le Conseil économique, social et environnemental a proposé en 1993 une définition qui fait référence : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

Cette définition ne fait aucunement référence au temps passé pour les actions bénévoles. Ceci explique que le nombre de bénévoles peut varier d'une enquête à l'autre en fonction de la question posée. Il est probable que les questionnements les plus courts ne recensent pas les bénévoles faisant des actions ponctuelles.



Entre 2013 et 2016,
le nombre de bénévoles a augmenté
de **1,2 %** par an en moyenne.

Source : INSEE, enquêtes SRCV 2013, 2016.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

PARTICIPATION BÉNÉVOLE

En 2016,

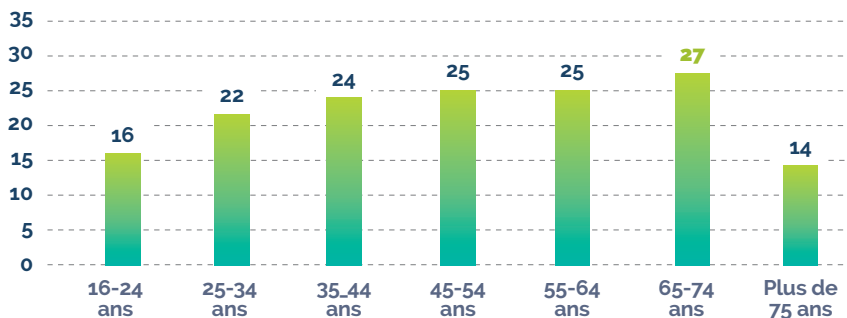
près d'un quart des hommes et des femmes ont effectué au moins une action bénévole.

Taux de participation bénévole selon le sexe



Le taux de participation bénévole est maximal **entre 65 et 74 ans**.

Taux de participation bénévole par groupe d'âge (en %)



Source : INSEE, enquête SRCV 2016, traitements INJEP-MEDES.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

En 2017,

on dénombre **31,2 millions** de participations bénévoles, dont **85 %** ont lieu dans des associations sans salariés.



Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2017.

Champ : France entière.

Entre 2011 et 2017,



Le nombre de participations bénévoles a augmenté de **4,5 %** par an en moyenne.

Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2011, 2017.

Champ : France entière.

PRÉCISIONS

Une personne peut être bénévole dans plusieurs associations et donc avoir plusieurs participations bénévoles. Le **taux de participation** bénévole est le rapport entre le nombre de participations bénévoles et la population âgée de 16 ans ou plus au 1er janvier 2016.

VOLUME DE TRAVAIL BÉNÉVOLE PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

En 2017,

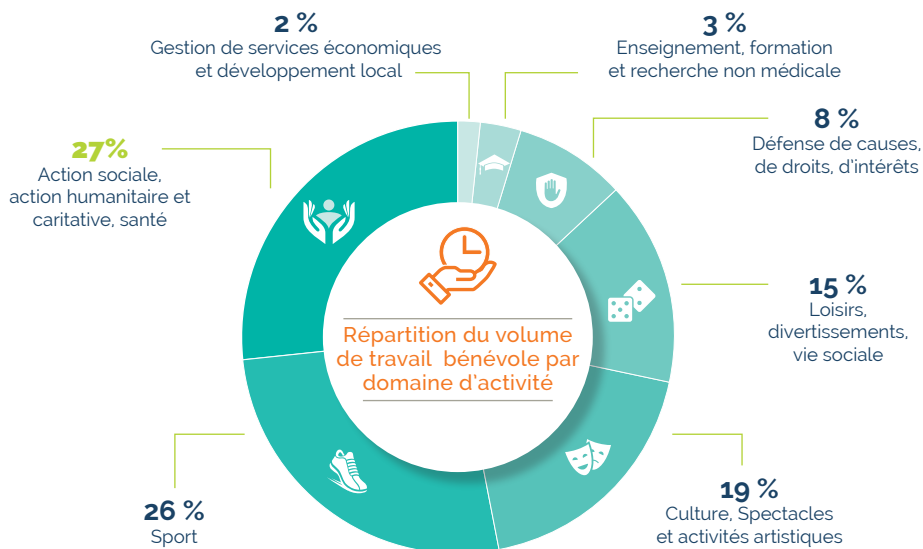
les participations bénévoles représentent un **volume de travail** de l'ordre de **1,4 million d'emplois** en équivalent temps plein...



Le volume de travail bénévole a augmenté de **4,9 %** par an en moyenne entre 2011 et 2017.

Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2011 et 2017
Champ : France entière.

Les domaines « sport » et « humanitaire, social, santé » représentent chacun **plus d'un quart du volume de travail bénévole**.



PRÉCISIONS

Le **volume de travail bénévole** est estimé en **Équivalent temps plein EQT**, c'est-à-dire en divisant le nombre total d'heures effectuées par les bénévoles par le volume d'heures annuel théorique de 1 820 heures, soit 35 heures de travail par semaine pendant l'année.

SERVICE CIVIQUE

En 2017,

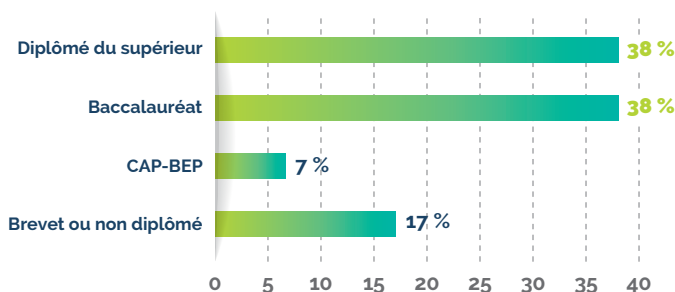
49 900 jeunes ont débuté une mission de service civique au sein d'associations.

Plus de la moitié sont **des femmes**.



Plus des trois quarts des jeunes engagés dans une mission de **service civique** en association en 2017 **sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme post-bac.**

Répartition des jeunes entrés en service civique dans une association en 2017 par niveau de diplôme



Source : Agence de services et de paiement-Agence du service civique, base ELISA, traitement INJEP-MEDES.
Champ : France entière.

ADHÉRENTS

NOMBRE D'ADHÉRENTS

En 2016, on compte

21 millions d'adhérents

de plus de 16 ans vivant en ménages ordinaires en France métropolitaine.



Soit **quatre** personnes sur dix



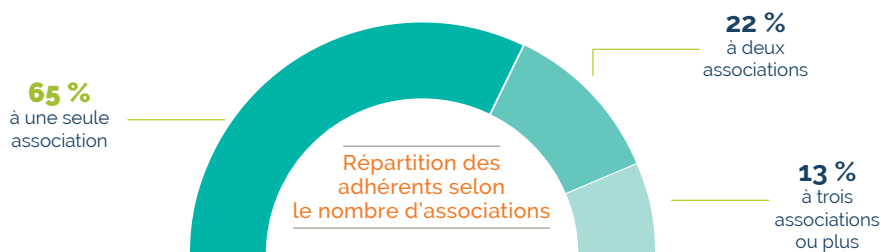
PRÉCISIONS

Un **adhérent** à une association est une personne membre de celle-ci qui a payé une cotisation pour y adhérer et participer en cette qualité à la gestion de celle-ci, notamment par la participation aux assemblées générales.

Une personne peut être adhérente à plusieurs associations, c'est-à-dire avec plusieurs **adhésions**.

Le **taux d'adhésion** est le rapport entre le nombre d'adhérents en 2016 et la population âgée de 16 ans ou plus au 1^{er} janvier 2016.

Plus du tiers des adhérents ont des activités dans au moins deux associations.



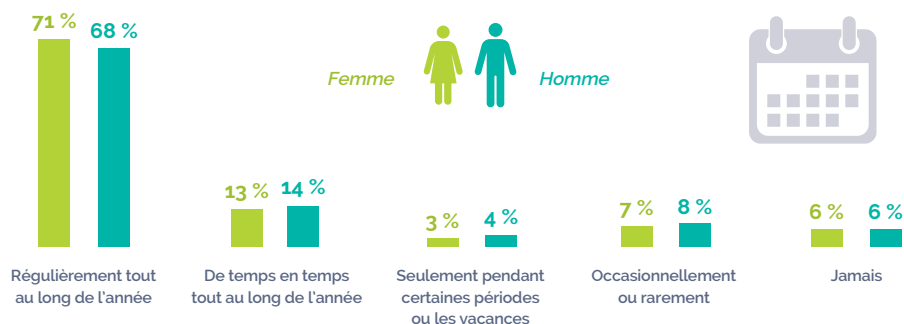
Source : INSEE, enquête SRCV 2016, traitements INJEP-MEDES.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Sept adhérents sur dix participent aux activités de l'association régulièrement tout au long de l'année.

Les femmes adhérentes à une association participent un peu plus régulièrement que les hommes à la vie associative.

Répartition des adhérents selon la fréquence de participation et le sexe (en %)



Source : INSEE, enquête SRCV 2016.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Lecture : En 2016, 71 % des femmes adhérent à au moins une association participent à ses activités régulièrement tout au long de l'année.

Note : participation déclarée au cours des douze derniers mois.

TAUX D'ADHÉSION

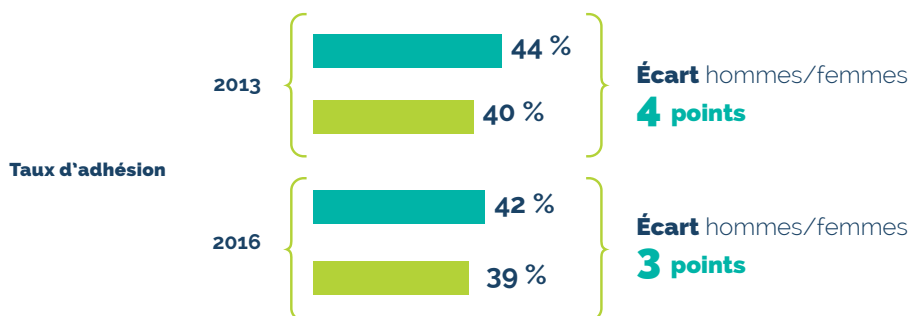
En 2016,

41 % des personnes de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires **adhèrent à au moins une association.**



Ce taux d'adhésion diminue de 1,2 point entre 2013 et 2016.

L'écart de taux d'adhésion **entre les hommes et les femmes se réduit** entre 2013 et 2016.

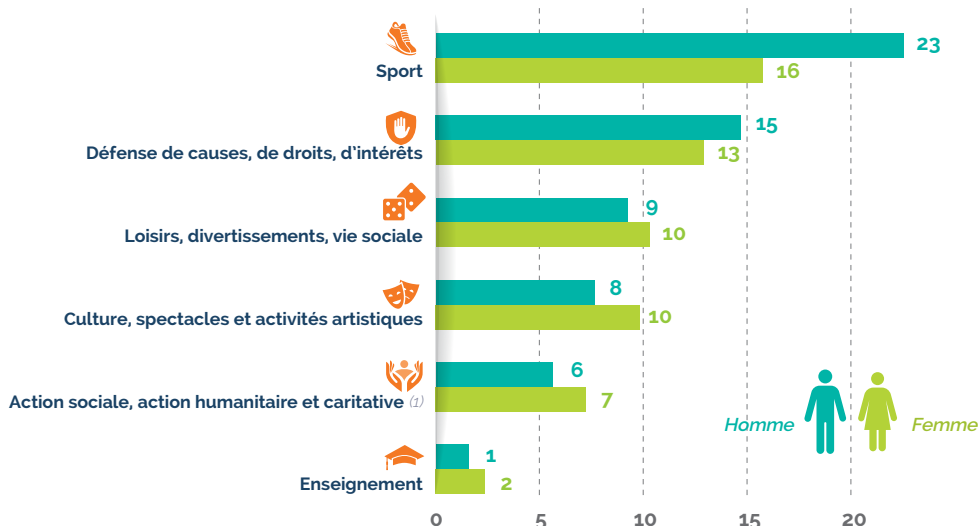


Source : INSEE, enquête SRCV 2016.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Le taux d'adhésion des femmes est plus important que celui des hommes dans les domaines de la **culture**, des **loisirs** et de l'**action sanitaire et sociale**.

Taux d'adhésion des hommes et des femmes selon le domaine d'activité (en %)



Source : INSEE, enquête SRCV 2016.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

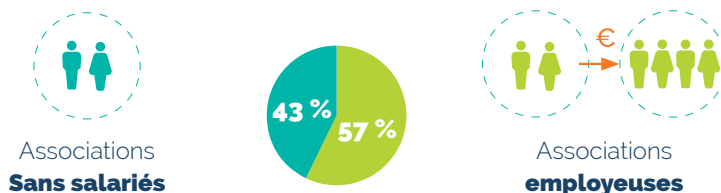
Lecture : en 2016, 22 % de la population masculine âgée de 16 ans ou plus avaient adhéré à au moins une association sportive au cours des 12 derniers mois.

(1) : le secteur de la santé est inclus dans l'Action sociale

En 2013,

plus de la moitié des adhésions concernent les associations employeuses.

Répartition des adhésions selon l'existence d'emploi salarié



Source : INSEE, enquête Associations 2014.

Champ : France entière.

BUDGET

En 2017, le budget des associations s'élève à

113,2 milliards d'euros.



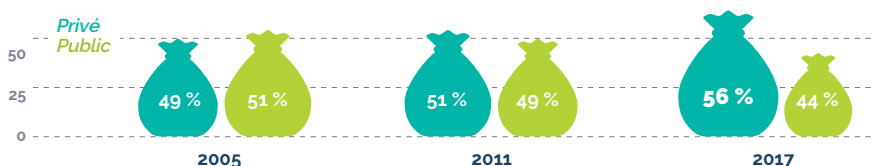
Il est en augmentation de **1,6 %** en moyenne par an entre 2011 et 2017.

Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2011 et 2017.

Champ : France entière.

FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Des financements **privés** en **forte croissance**, désormais majoritaires dans les budgets associatifs.



Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2005, 2011 et 2017.

Champ : France entière.

PRÉCISIONS

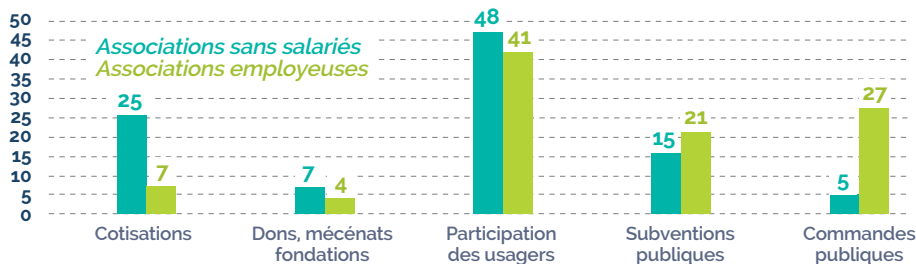
Une **subvention** est une aide, en numéraire ou en nature, attribuée de manière facultative, par une structure publique et justifiée par un intérêt général. Elle se distingue de la commande publique, qui constitue la rémunération de prestations, parfois individualisées, répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

NATURE DES RESSOURCES

La participation des usagers représente **42 %** des ressources des associations.

Les commandes publiques et les subventions publiques représentent **48 %** du budget des associations employeuses mais seulement **20 %** des associations sans salariés.

Ressources des associations selon l'existence d'emploi salarié

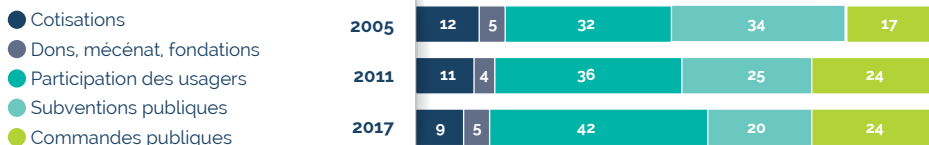


Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2017.
Champ : France entière.

La part des **participations des usagers dans le budget** des associations **augmente** de **10 points** entre 2005 et 2017.

La part des **subventions et des commandes publiques** dans l'ensemble des ressources **diminue** de **7 points** entre 2005 et 2017.

Part des ressources des associations selon leur nature (en %)



Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquêtes Paysage associatif 2005, 2011 et 2017.
Champ : France entière.

DONS

aux ASSOCIATIONS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS FISCAUX DÉCLARANT UN DON

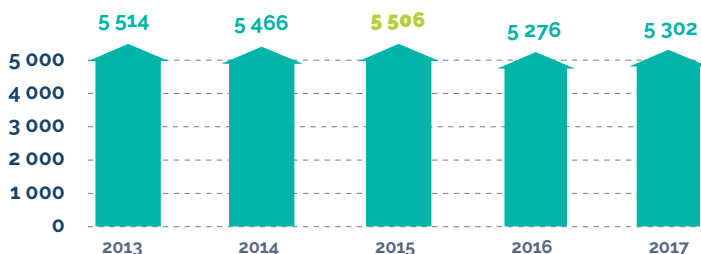
En 2017,

5,3 millions de foyers fiscaux ont déclaré au moins un don lors de leur déclaration annuelle de revenus. Soit **14 %** de l'ensemble des foyers fiscaux (37.9 millions).



Le nombre de foyers fiscaux déclarant au moins un don se stabilise en 2017 après une baisse en 2016.

Évolution du nombre de foyers fiscaux ayant déclaré au moins un don (en milliers)



Source : Direction générale des finances publiques, traitements Recherches et Solidarités.
Champ : France entière.

PRÉCISIONS

Les **dons déclarés** à l'administration fiscale ne constituent qu'une partie des dons versés par les ménages aux associations. Aucune source ne permet de connaître précisément l'ensemble des dons versés aux associations.

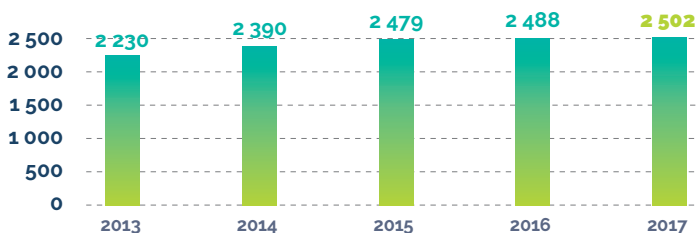
Les dons déclarés par les foyers fiscaux comprennent ceux versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté ou à d'autres organismes d'intérêt général.

MONTANT ANNUEL DES DONS

En 2017,

les foyers fiscaux ont déclaré 2,5 milliards d'euros de dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté ou à d'autres organismes d'intérêt général.

Montant annuel des dons déclarés (en millions d'euros)



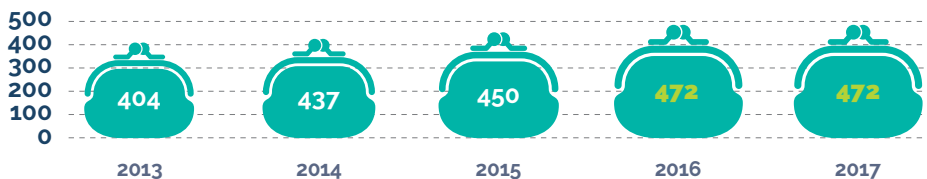
Source : Direction générale des finances publiques, traitements Recherches et Solidarités.

Champ : France entière.

En 2017,

le montant moyen des dons déclarés par foyer fiscal est de 472 euros.
Il se stabilise en 2017 après une hausse entre 2013 et 2016.

Montant moyen des dons déclarés (en euros)



Source : Direction générale des finances publiques, traitements Recherches et Solidarités.

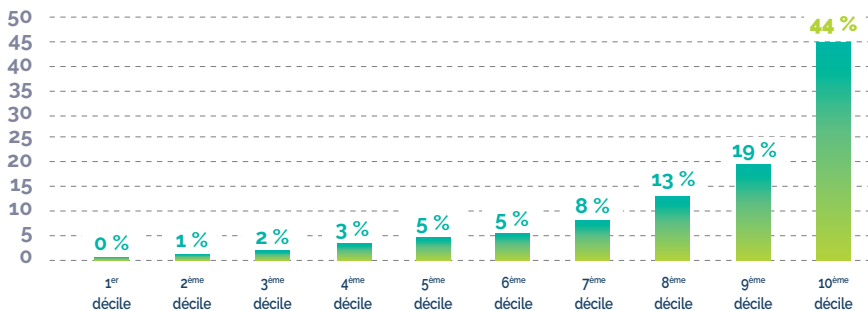
Champ : France entière.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES DÉCLARANT DES DONS

En 2015,

44 % des dons déclarés le sont par les **10 %** de ménages dont le niveau de vie est le plus élevé.

Répartition des dons déclarés selon le niveau de vie des ménages (en %)



Source : CCMSA, CNAF, CNAV, DGFiP, INSEE-ERFS, traitement INJEP-MEDES.

Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : 44 % des dons déclarés le sont par les 10 % des ménages dont le niveau de vie est le plus élevé.



Les **10 %** de ménages versant des dons et dont le **niveau de vie est le plus faible** versent en moyenne **153 euros par an** aux associations.

PRÉCISIONS

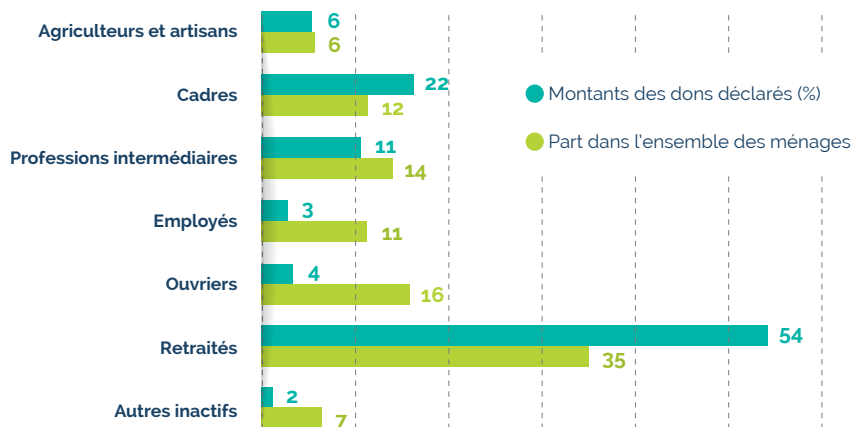
Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Les **déciles** sont ici les valeurs qui partagent les ménages selon leur niveau de vie en dix parties égales. Le premier décile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des ménages ; le neuvième décile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % des ménages.

En 2015,

les ménages dont la personne de référence est **retraîtée** ont versé **plus de la moitié** des dons déclarés.

Répartition des dons déclarés selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage (en %)



Sources : CCMSA, CNAF, CNAV, DGFiP, INSEE-ERFS, traitement INJEP-MEDES.

Champ : France métropolitaine.

Lecture : 54 % des dons déclarés le sont par des ménages dont la personne de référence est retraitée. Ils représentent 35 % de l'ensemble des ménages.

MÉCÉNAT

En 2016,

le montant des dons déclarés par les entreprises au titre du mécénat s'élève à **1,7 milliard** d'euros...

1,7
milliards



945
millions



2010

2016

...soit une **nette progression** en six ans.

Source : Direction générale des finances publiques.

Champ : France entière

En 2016,

56 % des dons versés au titre du mécénat le sont par de **grandes entreprises**.

Ce recueil a été réalisé par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, en lien avec les services statistiques ministériels, l'INSEE et les organismes producteurs de données sur la vie associative.

Directeur de publication

Thibaut de Saint Pol, Directeur de l'INJEP.

Rédaction et coordination

Chantal Brutel, chargée d'études sur la vie associative à l'INJEP.

Comité de lecture

Katy Bousquet, Geoffrey Lefebvre, Joaquim Timotéo.

Conception graphique / maquette

Karine Perrin, Kaléor.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des membres du groupe de travail "producteurs de données sur la vie associative" piloté par l'INJEP :

CNRS-CES / Centre d'économie de la Sorbonne

DARES / Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, ministère du Travail

DEPS / Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture

DGFIP / Direction générale des finances publiques

DJEPVA / Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

DREES / Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, ministère des Solidarités et de la Santé

France Bénévolat

INSEE / Institut national de la statistique et des études économiques

R&S / Recherches et Solidarités

Université de Nantes / Laboratoire d'économie et de management, Nantes-Atlantique

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, l'éducation populaire, le sport et la vie associative.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes,...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur le sport et sur la vie associative. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

SA MISSION : Contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

SON AMBITION : Partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.



DES PUBLICATIONS

Revue de recherche, bulletin de synthèse, résultats d'études ou d'évaluations... à retrouver sur le site

www.injep.fr

DES ÉVÉNEMENTS ET INTERVENTIONS

L'INJEP partage son expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION

Un centre de ressource spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport.